

Association Baie de Somme Protégée Partagée.
340, digue Jules Noiret
80550 Le Crotoy.

COMPTE-RENDU ASSEMBLEE GENERALE B.S.P.P du 30 JUIN 2024

Présents, membres du bureau :

Caroline Deconinck, présidente ; Yves Ollier, secrétaire ; Eric Koempgen, trésorier.

I/ Accueil : Rappel de l'historique en relation avec le projet de révision du règlement de la réserve naturelle de la baie de Somme.

II/ L'assemblée approuve les statuts de l'association et les dispositions prises en Assemblée Constitutive du 06 juin 2024

La présidente madame Deconinck et le trésorier monsieur Koempgen sont habilités à faire fonctionner le compte en banque de l'association.

III/ Exposé des actions entreprises et des actions futures.

IV/ Budget: Fixation des cotisations à 20 € de base et à 50 € pour les membres bienfaiteurs.

V/ Appel à volontariat pour participer au conseil d'administration.

VI/ Prochaine réunion du conseil prévue fin juillet 2024.

Le Crotoy le 04 07 2024.

Présidente

Secrétaire

Trésorier